



Jeudi 4 juin 2020
Communiqué de presse

Le Conservatoire ouvre des classes préparatoires

Bonne nouvelle ! Le Conservatoire de Valence Romans Agglo vient de recevoir l'agrément du ministère de la Culture permettant d'ouvrir un cycle préparatoire à l'enseignement supérieur en musique. Une décision qui place l'établissement aux côtés des Conservatoires les plus réputés de France.

Depuis plusieurs années, le Conservatoire à Rayonnement Départemental, installé à Romans et à Valence, propose un enseignement de grande qualité en musique et en danse et ce dès le plus jeune âge. Une excellence reconnue par l'Etat qui vient de lui accorder un agrément permettant de préparer les étudiants aux études supérieures de musique. **Dès la rentrée prochaine, le Conservatoire ouvrira ces nouvelles classes afin d'y accueillir de nombreux étudiants supplémentaires dans le département musique.**

Au total, **près de trente disciplines musicales sont concernées par ce nouveau parcours de formation.** Parmi elles, les principaux instruments comme l'accordéon, l'alto, le basson, la clarinette, le clavecin, la contrebasse, le cor, la flûte à bec, la flûte traversière, la guitare, la harpe, la harpe ancienne, le hautbois, le luth, le piano, le saxophone, le trombone, la trompette, le tuba, le violon, le violon baroque et le violoncelle. Mais aussi les autres pratiques artistiques comme l'accompagnement au piano, le chant lyrique, la direction de chœur. Et spécificités de notre territoire, la composition de musique à l'image, la musique actuelle, le jazz, la musique ancienne et la musique traditionnelle d'Arménie et du Caucase.

Un Conservatoire attractif

Concrètement, en classe préparatoire, les élèves étudient une discipline principale et plusieurs disciplines secondaires. Les cours sont dispensés par des professeurs d'enseignement artistique et les étudiants sont encadrés par une équipe pédagogique de haute qualification. Après 2 à 4 ans de cours et un minimum de 750 heures, **la formation délivre un diplôme d'étude musicale (DEM) de niveau Bac et prépare à l'enseignement supérieur.** En effet, à l'issue de ce cycle, les étudiants s'ils le souhaitent peuvent alors tenter les concours d'entrée dans les grandes écoles. **Une chance pour les jeunes du territoire qui souhaitent poursuivre une formation qualifiante sur place et une belle opportunité pour attirer de nouveaux étudiants.**

Cet agrément vient indéniablement renforcer l'attractivité du territoire, en particulier le pôle de l'image animée installé à La Cartoucherie (Bourg-lès-Valence). Rappelons, en effet, que le Conservatoire propose, depuis de nombreuses années, une formation spécifique pour les compositeurs de musique de films d'animation.

Plus d'informations sur valenceromansagglo.fr

Repères

- **En 2014, les conservatoires de Romans et de Valence fusionnent pour former un seul établissement d'enseignement artistique où sont enseignées la musique et la danse.** Géré par l'Agglo et organisé sur deux sites, le nouveau Conservatoire défend un projet artistique et pédagogique commun avec notamment une harmonisation des enseignements, des cursus et de la saison culturelle.
- **En 2018, le Conservatoire de Valence Romans Agglo obtient le label Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD)** pour un nouvel établissement, unique établissement de ce type classé par l'Etat en Drôme-Ardèche, et qui permet un financement par la DRAC ainsi que la reconnaissance et la validation d'une structuration pédagogique adéquate au regard des textes en vigueur. Un partenariat a d'ailleurs été engagé avec le monde universitaire depuis 2017 pour l'intégration de plusieurs licences et l'adhésion au statut « artiste de haut niveau » pour les étudiants.
- **En 2020, le Conservatoire obtient l'agrément pour ouvrir, en musique, un cycle préparatoire à l'enseignement supérieur.** Le Conservatoire devrait déposer prochainement une candidature afin d'obtenir le même agrément pour les enseignements chorégraphiques.
- **Le Conservatoire accueille 1 800 élèves par an de la maternelle aux études supérieures dont 42 étudiants sur le cycle d'orientation professionnelle ou perfectionnement.**

Le Conservatoire forme les étudiants jusqu'au diplôme d'étude musicale (DEM). Depuis 2008, une centaine d'étudiants ont obtenu un DEM leur ouvrant l'accès aux études supérieures comme le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse, les Pôles Supérieurs ou les Centres de Formation des Enseignants de la Danse et de la Musique.

Le Conservatoire espère une ouverture prochaine d'une filière Techniques de la Musique et de la Danse (TMD) au sien d'un lycée valentinois, filière qui devrait compléter en amont les classes préparatoires.